

MINISTERE DES TRANSPORTS
Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Sous-Direction de la Réglementation Technique des Véhicules
ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE



COMMUNICATION CONCERNANT L'HOMOLOGATION ACCORDEE D'UN TYPE
D'INDICATEUR DE DIRECTION EN APPLICATION DU REGLEMENT N° 6.
*COMMUNICATION CONCERNING THE APPROVAL GRANTED OF A TYPE
OF DIRECTION INDICATOR PURSUANT TO REGULATION N°6.*

N° d'homologation / *Approval N°* : 06018

N° d'extension / *Extension N°* : 0

1. Marque de fabrique ou de commerce du dispositif : VIGNAL SYSTEMS
Trade name or mark of the device
2. Désignation du type de dispositif par le fabricant : C1-05D
Manufacturer's name for the type of device
3. Nom et adresse du fabricant :
Manufacturer's name and address
VIGNAL SYSTEMS
Z.I de Vénissieux - 12, Rue Eugène Hénaff - BP 594 - F – 69637 VENISSIEUX CEDEX
4. Nom et adresse du mandataire du fabricant (le cas échéant): -
If applicable, name and address of the manufacturer's representative
5. Dispositif soumis à l'homologation le : 08/02/2006
Submitted for approval on
6. Service technique chargé des essais :
Technical service responsible for conducting approval tests
UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
7. Date du procès-verbal d'essai : 09/02/2006
Date of test report issued by that service
8. Numéro du procès-verbal d'essai : 06/00998
Number of test report issued by that service

9. Description sommaire :
Concise description

Dispositif de la catégorie 1 ne pouvant être utilisé dans une combinaison de deux feux.
1 category device which can not be mounted in a combination of two lamps.

Nombre et catégorie de lampe(s) à incandescence : 1 P 21W
Number and category of filament lamp(s)

Nombre et consommation totale des sources lumineuses non remplaçables : -
Number and total wattage of non-replaceable light sources

Module d'éclairage : OUI/NON
Light source module : YES/NO
Code d'identification propre au module d'éclairage : -
Light source module specific identification code

Seulement pour une hauteur de montage limitée égale ou inférieure à 750 mm au-dessus du sol : OUI/NON
Only for limited mounting height of equal to or less than 750 mm above the ground : YES/NO

Conditions géométriques de montage et variantes éventuelles : Une seule position
Geometrical conditions of installation and relating variations, if any : Only one position

Remarques (le cas échéant) : Dispositif indépendant
Comments (if any) : Independent device

10. Position de la marque d'homologation : Sur le transparent.
Position of the approval mark : On the lens.

11. Motif(s) de l'extension d'homologation (le cas échéant) : -
Reason(s) for extension (if applicable)

12. Homologation accordée / *Approval is granted.*

13. Lieu : PARIS
Place

14. Date : 15 FEV. 2006
Date

15. Signature :
Signature


B. GAUVIN

16. Le dossier d'homologation déposé au Service Administratif ayant accordé l'homologation peut être obtenu sur demande.
The approval file deposited at the Administrative Service having delivered the Approval, may be obtained on request.

Contenu minimum de la marque d'homologation : 1 E2 0106018 1 E2 0106018
Minimum content of the approval mark ← →